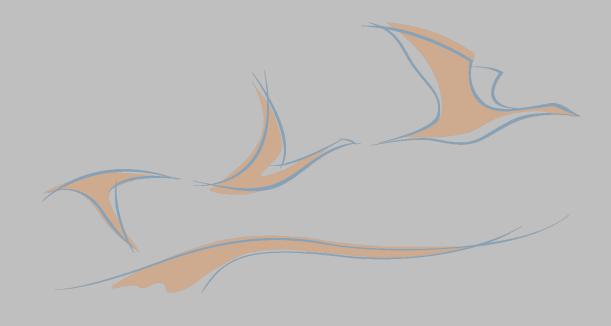
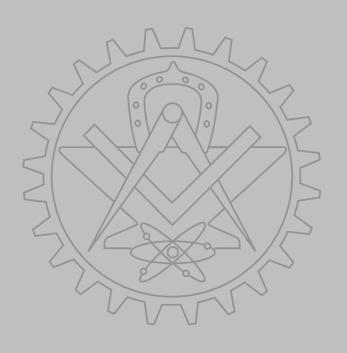
BTS ÉLECTROTECHNIQUE



Électrotechnique

Schéma de liaison à la terre





Électrotechnique

Schéma de liaison à la terre

Bruno Douchy



Édition 2020.10









Table des matières

Ta	able o	des matières	j
Li	${f ste} \; {f d}$	es tableaux	ii
Li	${f ste} \; {f d}$	es figures	iii
Li	${ m ste} \; { m d}$	es formules	iv
Li	${f ste} \; {f d}$	es définitions	v
1	Les	dangers de l'électricité	1
	1.1	Catégories de tension	1
	1.2	Action du courant électrique sur le corps humain	1
	1.3	Paramètres influençant les risques électriques	3
	1.4	Nature des contacts	5
2	Prir	ncipes de fonctionnement	9
	2.1	Terminologie	9
A	nnex	es	11
A	Info	rmations complémentaires sur les dangers de l'électricité	13
	A.1	État des lieux de la prévention des risques électriques $\dots \dots \dots \dots \dots$	13
	A.2	Statistiques	13
	A.3	Différents effets du courant électriques	14
	A.4	Descriptifs des moyens de protections contre les contacts directs	15
	A.5	Descriptifs des moyens de protection contre les contacts indirects $\dots \dots \dots$	25
Ri	hling	ranhie	33



Liste des tableaux

1.1	Domaines de tensions	1
1.2	Moyen de protection contre les contacts directs	6
2.1	Désignation des différents schémas de liaisons à la terre	9
A.1	Types de Très Basse Tension	16
A.2	Descriptif de l'indice contre les chocs mécanique IK	17
A.3	Lettre additionnelle sur les informations supplémentaires	17
A.4	Descriptif des indices de protection	18
A.5	Classification des locaux	20
A.6	Classe d'isolation électrique des appareils	25
A.7	Section des conducteurs de protection	26
A.8	Caractéristiques des équipements électriques selon les volumes des salles d'eau	31



Liste des figures

1.1	Effets du courant alternatif sur le corps humain	2
1.2	Effets du courant continu sur le corps humain	3
1.3	Courbe de l'intensité de contact I_c en fonction du temps $t = f(I_c)^1 \dots \dots \dots$	3
1.4	Courbe de la tension de contact U_c en fonction du temps de coupure maximal $t = f(U_c)$	4
1.5	Courbe de la tension de contact U_c en fonction de la résistance du corps humain $R=f(U_c)$	5
A.1	Liaison équipotentielle	27
A.2	Boucle à fond de fouille	28
A.3	Câble en tranchée	29
A.4	Piquet de terre	29
A.5	Répartition des volumes dans une salle d'eau sans receveur	30
A.6	Répartition des volumes dans une salle d'eau avec baignoire	30



Liste des formules

1.1	Loi de Joule	
1.2	Probabilité d'électrocution]
A.1	Valeur de la résistance de terre R_t	-



Liste des définitions

1.1	Contact direct	١
1.2	Contact indirect	7
1.3	Masse	,
2.1	Neutre	(
2.2	Terre	(



CHAPITRE

Les dangers de l'électricité

1.1 Catégories de tension

Tab. 1.1: Domaines de tensions

Domaine de	e tension	Courant alternatif ¹	Courant continu
Très Basse Tension	TBT	$U_n \leq 50 V$	$U_n \leq 120 \mathrm{V}$
Basse Tension	BT	$50V < U_n \le 1000V$	$120V < U_n \le 1500V$
Haute Tension ²	HTA	$1000V < U_n \le 50kV$	$1500V < U_n \le 75kV$
	HTB	$U_n > 50 \text{kV}$	$U_n > 75 \text{kV}$

¹ Tension nominale exprimée en valeur efficace U_n ;

1.2 Action du courant électrique sur le corps humain

Les dégâts provoqués au corps humain par un choc électrique sont directement corrélés à l'énergie dissipée par ce choc. Cette énergie dissipée est définie par la loi de Joule.

Formule 1.1 (Loi de Joule)

$$W = R \cdot I^2 \cdot t \tag{1.1}$$

Avec:

Grandeur dans l'ISQ	Unité SI de	mesure	Description
R: résistance	ohm	(Ω)	
I: courant électrique	milliampère	(mA)	
t: durée	seconde	(s)	

La présence d'une tension électrique entraine toujours un risque de choc électrique mais il est peu aisé de déterminer un seuil de tension pour lequel le choc est dangereux car ce sont l'intensité du courant I traversant le corps et la $dur\acute{e}e\ t$ du choc électrique qui permettent de déterminer la probabilité de décès.

Formule 1.2 (Probabilité d'électrocution)

$$I = \frac{116}{\sqrt{t}} \tag{1.2}$$

Avec:



² Les basses tensions ne sont plus divisées en deux catégories depuis 2010, seule la haute tension conserve cette caractéristique.

Grandeur dans l'ISQ	Unité SI de mesure	Description
I : courant électrique	milliampère (mA)	Courant traversant le corps
t : durée	seconde (s)	Durée du choc électrique d'une durée (8ms $<$
116: constante	/ (/)	$t \le 5$ s) Constante empirique déterminée statistiquement 10

En plus de l'intensité du courant et de la durée de passage du courant dans le corps, la surface de contact et la susceptibilité spécifique à chaque personne sont d'autres facteurs de gravité d'un contact électrique. Plus de précisions sur la prévention du danger électrique en section A.1 page 13.

1.2.1 Effet du courant alternatif

Les effets du courant alternatif entre 15Hz et 100Hz sont décrit en figure 1.1.

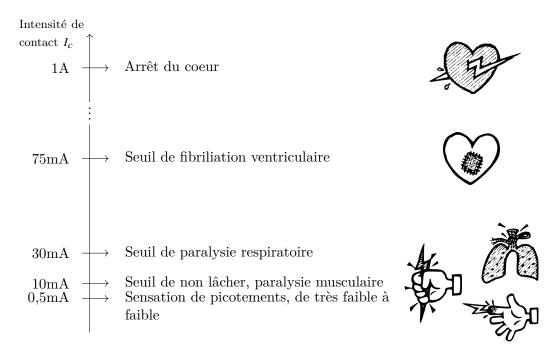


Fig. 1.1: Effets du courant alternatif sur le corps humain

1.2.1.1 Cas particuliers

Pour le courant alternatifs d'une fréquence supérieures à 100Hz :

- Plus la fréquence du courant augmente, plus les risques de fibrillation ventriculaire diminue ;
- Plus la fréquence du courant augmente, plus les risques de brûlures augmentent;
- Plus la fréquence du courant augmente, plus l'impédance du corps humain diminue ;
- Il est généralement considéré que les conditions de protection contre les contacts indirects sont identiques que ça soit sous une fréquence de 50Hz (réseau électrique domestique en Europe) où 400Hz (réseau électrique des bateaux, avions, batmobile...).

1.2.2 Effet du courant continu

Les effets du courant continus sont décrits en figure 1.2.



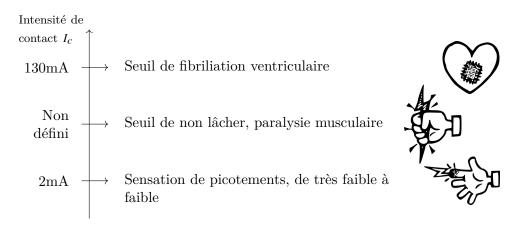


Fig. 1.2: Effets du courant continu sur le corps humain

- Il est moins difficile de lâcher les parties tenues à la main sous un courant continu ;
- Le seuil de fibrillation ventriculaire est plus élevé.

1.3 Paramètres influençant les risques électriques

L'intensité de contact I_c , la durée de contact t, la tension de contact U_c et la résistance du corps humain R sont autant de paramètres à prendre en compte lors de l'évaluation des risques électriques.

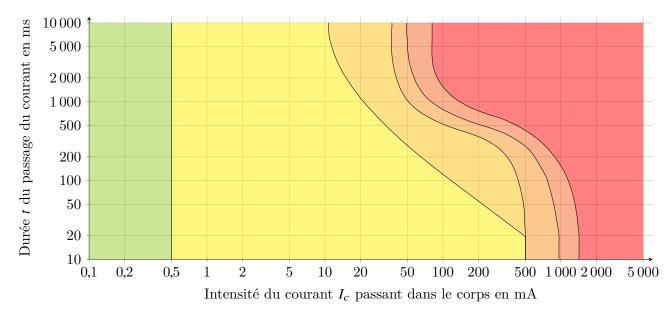


Fig. 1.3: Courbe de l'intensité de contact I_c en fonction du temps $t = f(I_c)^1$

- Aucune réaction physiologique ;
- Aucun effet physiologique dangereux ;
- Aucun dommage corporel. Possibilité de difficultés respiratoires et de contractions musculaires, de troubles réversibles de la formation et de la conduite des impulsions cardiaques (y compris fibrillation des oreillettes et arrêts cardiaques momentanés sans fibrillation ventriculaire). Phénomènes augmentant proportionnellement avec l'intensité du courant i_c et le temps t d'exposition;
- Même effets que ceux de la zone avec une probabilité de fibrillation ventriculaire augmentant jusqu'à 5%. Possibilité d'effets physiopathologiques, tels qu'un arrêt cardiaque,



- un arrêt respiratoire ou des brûlures, augmentant proportionnellement avec l'intensité du courant i_c et le temps t d'exposition ;
- Même effets que ceux de la zone avec une probabilité de fibrillation ventriculaire augmentant jusqu'à 50%. Possibilité d'effets physiopathologiques, tels qu'un arrêt cardiaque, un arrêt respiratoire ou des brûlures, augmentant proportionnellement avec l'intensité du courant i_c et le temps t d'exposition ;
- Même effets que ceux de la zone avec une probabilité de fibrillation ventriculaire dépassant 50%. Possibilité d'effets physiopathologiques, tels qu'un arrêt cardiaque, un arrêt respiratoire ou des brûlures, augmentant proportionnellement avec l'intensité du courant i_c et le temps t d'exposition.

Si une personne subit un choc électrique sans en succomber, il s'agit d'une électrisation. Si la personne décède suite au choc électrique, il s'agit d'une électrocution.

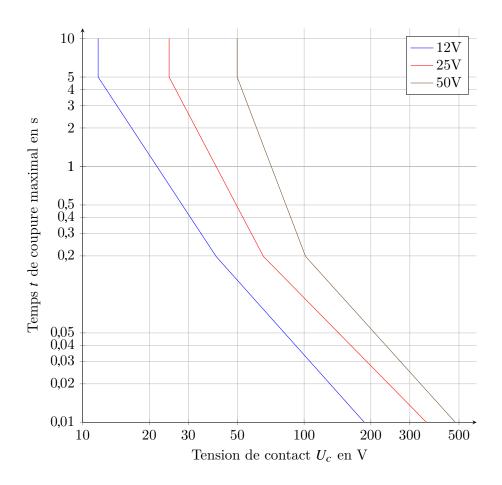


Fig. 1.4: Courbe de la tension de contact U_c en fonction du temps de coupure maximal $t = f(U_c)$

La peau constitue l'isolant contre la pénétration du courant dans le corps humain, et sa résistance électrique varie selon son état de surface et son épaisseur. Pour une peau sèche et fine, on peut estimer que la barrière isolante cède au-delà d'une tension d'environ 50V, et le courant pourra dès lors pénétrer de manière plus importante dans le corps humain.

En règle générale, on considère la résistance moyenne du corps humain entre 300Ω et 1000Ω mais cela peut varier selon les conditions de contact.⁴



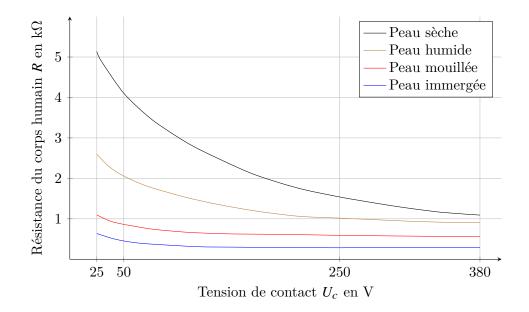


Fig. 1.5: Courbe de la tension de contact U_c en fonction de la résistance du corps humain $R = f(U_c)$

1.4 Nature des contacts

1.4.1 Contact direct

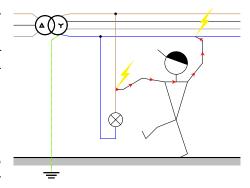
Définition 1.1 (Contact direct) Contact des personnes avec les parties actives du matériel électrique (pièces ou conducteurs sous tension). La personne rentre en contact direct avec un élément sous tension suite à une négligence ou un non-respect des consignes de sécurité. Dans ce cas, l'électrocution ou l'électrisation sont la conséquence de cette maladresse ou négligence.

1.4.1.1 Catégories

Contact entre deux phases ou la phase et le neutre

Contact le moins fréquent mais le plus dangereux car la résistance pied/sol n'intervient pas. La personne qui touche les deux est alors soumise à la tension simple V ou composée U du réseau. La résistance globale du corps devient alors très faible et le courant en est d'autant plus élevé.

Dans ce cas, le corps humain se comporte comme un récepteur et aucun appareil de coupure ne peut détecter ce contact comme provoquant un défaut, seule une intervention externe pourra couper le courant.



Si la personne est soumise à une tension de contact U_c de 230V et que l'on estime la résistance résultante R des résistance main/fil + résistance des bras à environ 1,5k Ω , on peut calculer l'intensité du courant traversant le corps comme suit :

$$I = \frac{U_c}{R}$$

$$= \frac{230}{1500}$$

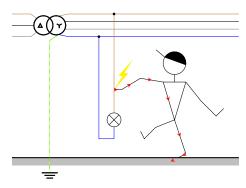
$$= 150 \text{mA}$$

The state of the s

En se référençant au tableau figure 1.3 page 3, on peut constater que le temps de réaction de coupure (venant d'une intervention externe) doit être très court. Effectivement, après une seconde, le risque de fibrillation ventriculaire dépasse déjà les 50%, ce qui augmente sensiblement le risque d'arrêt cardiaque.

Contact entre la phase et la terre Contact relativement plus fréquent et moins dangereux que le précédent car la résistance pied/sol et la détection de courant de fuite interviennent. Ce contact direct est rendu possible lorsque le neutre est relié à la terre ($régime\ TT$ et $régime\ TN$) et soumet la personne à la tension simple V du réseau.

La résistance pied/sol augmente donc la résistante résultante R comprenant donc la résistance main/fil + résistance des bras + résistance pied/sol. Si l'on estime cette résistance à $16\mathrm{k}\Omega$ et que l'on conserve la tension de contact U_c de 230V, on peut calculer l'intensité du courant traversant le corps comme suit :



$$I = \frac{U_c}{R}$$
$$= \frac{230}{16000}$$
$$= 14.4 \text{mA}$$

En se référençant au tableau figure 1.3 page 3, on peut constater cette fois-ci que la situation présente moins de danger que précédemment si le contact ne dépasse toutefois pas les deux secondes. Cette résistance dépend évidement de la nature des semelles, et dans le cas où la personne serait pied nu, la résistance pied/sol baissera au point de considérer le contact comme un contact phase/neutre.

Dans cette configuration-là, le corps entraine également une fuite du courant électrique vers la terre. Cette spécificité est exploité par un appareil de protection dédié à la détection de fuite de courant, le dispositifs différentiel résiduel (DDR), ou différentiel.

1.4.1.2 Protection contre les contacts directs

Tab. 1.2: Moyen de protection contre les contacts directs

Catégorie	Principe	Moyen
Contact phase/neutre	Mise hors de portée des pièce sous tensions	 Capotage, isolement, mise sous enveloppe; Respect de l'indice de protection (IP) minimal¹.
	Utilisation d'une tension non dangereuse	Alimentation des circuits en TBT ²
Contact phase/neutre et phase/terre	Isolement par rapport au réseau TT	${\it Transformateur~d'isolement}^3$
- ,	Contrôle du courant de fuite I_f (ne devant pas dépasser quelques dizaines de mA	DDR de basse sensibilité (10mA ou $30 \mathrm{mA}^4$

¹ Informations complémentaires sur les IP en sous-section A.4.2 page 17 ;



² Informations complémentaires sur les différentes TBT en sous-section A.4.1 page 15 ;

³ Informations complémentaires sur le transformateur d'isolement en ?? page ?? ;

 $^{^4}$ Détails sur le DDR en .

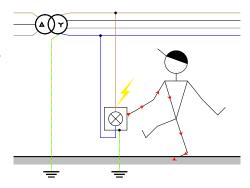
1.4.2 Contact indirect

Définition 1.2 (Contact indirect) Contact des personnes avec les masses métalliques mises accidentellement sous tension, généralement suite à un défaut d'isolement (déconnexion des fils, vieillissement ou rupture des isolants...). Dans ce cas, la responsabilité de la personne n'est pas mise en jeu et l'électrisation (et électrocution) est la conséquence d'un défaut imprévisible.

Définition 1.3 (Masse) Une masse est la partie conductrice d'un appareil électrique susceptible d'être touchée par une personne, qui n'est normalement pas sous tension, mais qui peut le devenir en cas de défaut d'isolement des parties actives de ce matériel.

1.4.2.1 **Principe**

Ce type de contact peut apparaitre lorsque le neutre est relié à la terre (régime TT et régime TN) et qu'une masse métallique est mise accidentellement sous tension. Si cette masse est reliée à la terre, un courant de fuite I_f va faire son apparition et sera potentiellement détecté par un DDR selon sa sensibilité, si celui-ci est présent et fonctionnel. À cause de la résistance de la prise de mise à la terre R_t , le courant de fuite I_f et le potentiel des masses métalliques augmenteront progressivement avec le temps.



Le risque devient de plus en plus élevé, d'autant que le contact indirect est accidentel et les masses métalliques généralement manipulées franchement. À cela s'ajoute le fait que les conditions de contact peuvent également être défavorables (zones humides, pieds nus...), ce qui peut augmenter dangereusement l'intensité du courant traversant le corps.

1.4.2.2 Protection contre les contacts indirects

Il existe différents moyens de protections contre les contacts indirects qui varient selon les schémas de liaisons à la terre (SLT), qui seront détaillé en ?? page ??. Le principal moyen pour ce faire en régime TT et TN est d'installer un DDR, associé obligatoirement à une prise de terre du transformateur de l'installation électrique et une mise à la terre (MALT) des matériels et structures conducteurs susceptibles d'être accidentellement mis sous tension. Ces deux spécificités de l'installation électrique permettront au courant de s'échapper vers la terre via la mise à la terre et former une boucle jusqu'à la prise de terre. Cela formera une boucle de courant de défaut I_d qui sera détectée par le DDR, qui, selon le type de protection exigé, jouera un rôle de protection des personne (signalement de défaut et/ou coupure de l'installation en défaut).

En $régime\ IT$, la protection contre les contacts indirects s'effectue de manière similaire mais elle est supervisée par un service technique.

L'usage d'appareils électriques de classe II ou III ou la mise hors de portée des carcasses conductrices sont également des moyens de protection contre les contacts indirects. Plus de détails sur ces différentes solutions en section A.5 page 25.





CHAPITRE

2 Principes de fonctionnement

2.1 Terminologie

La protection contre les contacts indirects dépend principalement des SLT (anciennement régime de neutre) qui sont fonction du branchement du neutre vis-à-vis de la terre et du branchement des masses conductrices vis-à-vis de la terre et du neutre.

2.1.1 Définitions usuelles

Définition 2.1 (Neutre) neutre est le point central où sont reliés les trois bobines du secondaire du transformateur HT/BT dans le cas d'un couplage étoile ou zig-zag.

Définition 2.2 (Terre) La terre est la masse conductrice de la terre, dont le potentiel électrique en chaque point est considéré comme égal à zéro.

Définition (Masse) Une masse est la partie conductrice d'un appareil électrique susceptible d'être touchée par une personne, qui n'est normalement pas sous tension, mais qui peut le devenir en cas de défaut d'isolement des parties actives de ce matériel (voir Terre 1.3 page 7).

2.1.2 Désignations des différents SLT

- la première lettre donne la position du neutre de l'installation électrique par rapport à la terre ,
- la deuxième lettre donne la position des masses par rapport à la terre où au neutre.

Tab. 2.1: Désignation des différents schémas de liaisons à la terre

Désignation	Branchement du neutre	Branchement des masses
Régime TT	Neutre relié à la Terre	Masses reliées à la Terre
Régime TN	Neutre relié à la Terre	Masses reliées au Neutre
Régime IT	Neutre « isolé » (Impédant)	Masses reliées à la Terre



Annexes



A Informations complémentaires sur les dangers de l'électricité

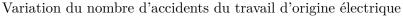
Cette annexe regroupe des données complémentaires mentionnées dans le chapitre 1 page 1. Il n'est pas nécessaire de les retenir par cœur mais ces informations constituent un support appréciable pour toute précision concernant ce chapitre.

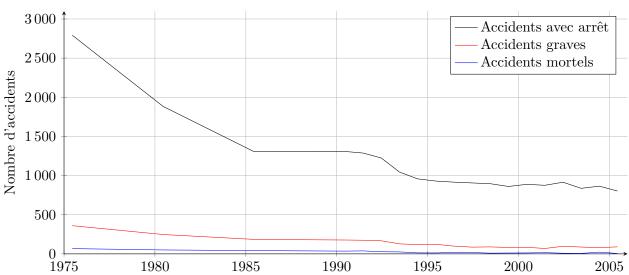
A.1 État des lieux de la prévention des risques électriques

A.2 Statistiques

A.2.1 Accidents d'origine électrique

Les accidents du travail d'origine électrique diminuent depuis la mise en place du décret du 14 novembre 1962 qui attrait à la protection des travailleurs contre les dangers de l'électricité. Entre 1962 et 2000, le nombre d'incidents a baissé de 74%.





A.2.2 Secteurs les plus atteints

Durant l'année 2008, on dénombrait 771 accidents d'origine électrique. Les secteurs les plus touchés sont :

30%: bâtiment et travaux publics,

17%: métallurgie,

16%: service et travail temporaire,

11%: alimentation.



A.2.3 Facteurs principaux

```
Les principaux facteurs ayant causé l'accident sont :
```

31%: mode opératoire inapproprié ou dangereux;

15%: application incomplète;

12%: formation insuffisante;

12%: état du matériel;

11%: état du sol.

A.2.4 Type de contact

75%: contact direct;

20%: contact indirect;

5%: non précisé.

A.2.5 Type de dommages

Ces statistiques sur plusieurs années sont relativement constantes. Elles précisent que :

60%: brûlures;

≈ 33%: localisation multiples (les yeux, les membres supérieurs et les mains sont les plus touchés);

5%: lésions internes.

A.2.6 Conclusion

On peut conclure de ces statistiques que depuis une trentaine d'années, le nombre d'accidents dus à l'électricité :

- diminue régulièrement ;
- demeurent particulièrement graves.

Le risque d'accidents est certe mieux maitrisé qu'auparavant mais il reste toujours présent.

A.3 Différents effets du courant électriques

A.3.1 Effet thermique

Il est admis que les brûlures électriques peuvent apparaître à des intensités relativement faibles ($\approx 10 \text{mA}$), si le contact est maintenu quelques minutes

A.3.2 Effet tétanisant

Lorsque la tension est alternatif, les muscles se situant sur le trajet du courant électrique se contractent. Cet effet, surtout s'il s'agit des muscles de la main, peuvent empêcher tout dégagement volontaire de la victime. Pour l'extraire de cette situation, il convient de stopper le contact crispé en la poussant à l'aide d'un objet non conducteur.

A.3.3 Effets respiratoires et circulatoires

Les muscles respiratoires pouvant également être crispés par le courant, il suffit de 60s pour bloquer la respiration. Cela provoque une asphyxie, appelée également *syncope blanche*.

Une fibrillation ventriculaire se manifeste également pour les mêmes ordres de grandeurs. C'est le résultat de la contraction anarchiques des fibrilles du muscle cardiaque. Ces battements du cœur



rapides et désordonnés ne permettent plus d'assurer une circulation sanguine adéquate et provoque ainsi une syncope cardiaque, appelée aussi *syncope blanche*. Une défibrillation devient indispensable pour stopper cet effet du courant.

Au-delà d'un 1A, le courant entraîne un arrêt cardiaque par asystolie, une absence de battements cardiaques sur laquelle une défibrillation n'est pas recommandée.

Les lésions cardiaques diffèrent selon certain paramètres, ces information peuvent aider les premiers secours à axer leurs interventions en situation d'extrême urgence :

basse tension: effet excito-moteur et fibrillation ventriculaire;

haute tension: effet joule et asystolie;

foudre : sidération myocardique (dysfonction des contractions du cœur difficilement prise en charge).

Lors de la prise en charge d'un patient électrisé, il convient de bien suivre celui-ci sur plusieurs jours car les risques de malaises cardiaques dûs au choc électrique peuvent ressurgir durant une période plus ou moins longue selon les conditions d'électrisation.

A.4 Descriptifs des moyens de protections contre les contacts directs

Les différents moyens de protections sont ici décrits en profondeur à titre informatif.

A.4.1 Très basse tension

Il existe trois types de TBT selon la classification du lieux et la nature du courant.

A.4.1.1 Principe

Très Basse Tension de Sécurité (ou Séparation) Alimentation basse tension ou il n'existe aucun point commun entre le primaire et le secondaire du transformateur, utilisée pour alimenter des appareillages situés dans des locaux humides.

Très Basse Tension de Protection Alimentation basse tension ou il existe un point commun entre le commun du secondaire et le conducteur de protection, utilisée pour alimenter des machines-outils et automatisme. La liaison du commun au conducteur de protection du secondaire permet d'éviter les mises en marche intempestives pouvant survenir après deux défauts de masse consécutifs dans une commande de machine (alimentation possible d'une bobine de contacteur via la carcasse de l'armoire de commande).

Très Basse Tension Fonctionnelle Alimentation basse tension ou il existe plusieurs point commun entre le primaire et le secondaire du transformateur (autotransformateur), utilisée pour alimenter des appareillages ne requérant pas d'exigences de sécurité autre qu'une tension nominale de fonctionnement spécifique.

A.4.1.2 Architecture



TAB. A.1: Types de Très Basse Tension

Domaine de tension	Alimentation	Liaison à la terre	Sectionnement et protection contre les court-circuits	Protection contre les contacts indirects	Protection contre les contacts directs	Récepteur
TBTS (Très Basse Tension de Sécurité)	Transformateur de sécurité conforme à la norme NF C 52 742	Interdite	De tous des conducteurs actifs	Non	Non	
	classe II		×			Z
TBTP (Très Basse Tension de Protec- tion)	Transformateur de sécurité conforme à la norme NF C 52 742		De tous des conducteurs actifs	Non	Non	
	classe I		×,			Z
TBTF (Très Basse Tension de Fonction- nelle)	Transformateur de sé- curité d'origine indéter- minée		De tous des conducteurs actifs	Oui (DDR)	Oui (appareil IP2X)	
			*			Z



A.4.2 Indice de protection

L'indice de protection (IP) est composé de deux chiffres (et parfois d'une ou deux lettres) et caractérise le degré de protection procuré par une enveloppe contre la pénétration de corps étrangers (1er chiffre) et d'eau (2e chiffre). Cet indice est souvent accompagné d'un indice contre les chocs mécaniques IK.

Lorsqu'un des deux indice n'est pas déterminé, il est remplacé par la lettre " x ".

TAB. A.2: Descriptif de l'indice contre les chocs mécanique TAB. A.3: Lettre additionnelle sur les ΙK

Lettre n f Résistant aux huiles Η Appareil à haute tension Μ Appareil en déplacement durant le test à l'eau S Appareil immobile durant le test à l'eau W Conditions mentales spécifiées

informations supplémentaires

Signification

environne-

IK	Tests	Énergie	$ m AG^1$	Ancien IP
00		0J		0
01	150 g	0,15J		
02	150 g	0,20J	AG1	1
03	250 g	0,35J		
04	250 g 20 cm	0,50J		3
05	350 g 20 cm	0,70J		
06	250 g	1J		
07	250 g	2J	AG2	5
08	1.25 kg 40 cm	5J	AG3	
08	1.25 kg 40 cm	5J	AG3	
09	2.5 kg + 40 cm	10J	AG3	
10	5 kg 40 cm	20J	AG4	

¹ Corresponsdances avec le code AG de la classification des influences externes issu de la norme NF C 15-100.



Tab. A.4: Descriptif des indices de protection

	Protection contre les corps solides			Lettre additionnelle Contact direct avec les parties dangereuses			Protection contre les liquides		
0		Aucune protection				0		Aucune protection	
1	Ø 50mm	Protégé contre les corps solides $\emptyset \geq 50 \mathrm{mm}$	A	Sphere 50	Le dos de la main reste éloigné des parties dangereuses.	1		Protégé contre les chutes verti- cales de gouttes d'eau (conden- sation)	
2	Ø 12,5mm	Protégé contre les corps solides $\emptyset \ge 12,5 \mathrm{mm}$	В	225	L'introduction d'un doigt ne permet pas de toucher les par- ties dangereuses.	2	15° +	Protégé contre les chutes de gouttes d'eau jusqu'à 15° de la verticale	
3	Ø 2,5mm	Protégé contre les corps solides $\emptyset \ge 2,5 \mathrm{mm}$	С	F	L'introduction d'un outil ne permet pas de toucher les par- ties dangereuses.	3	es.	Protégé contre l'eau de pluie jusqu'à 60° de la verticale	
4	Ø 1mm	Protégé contre les corps solides $\emptyset \ge 1 \mathrm{mm}$	D	- 81 - 81 - 81 - 81	L'introduction d'un outil fin ne permet pas de toucher les parties dangereuses.	4		Protégé contre les projections d'eau dans toutes les direc- tions	
5		Protégé contre la poussière (pas de dépot nuisible)				5		Protégé contre les jets d'eau dans toutes les directions à la lance	
6		Totalement protégé contre la poussière				6	1	Protégé contre les projections d'eau assimilables aux paquets de mer	
								Page suinante	

Protection contre les corps solides	Lettre additionnelle Contact direct avec les parties dangereuses		Protection	on contre les liquides
		7	0,15 m t	Protégé contre les effets d'une immersion temporaire dans
		8	m	l'eau Protégé contre les effets d'une immersion prolongée dans l'eau dans des conditions spé-
		9		cifiées Protégé contre les jets d'eau haute pression et haute tem- pérature mais pas nécessaire- ment submersible



A.4.2.1 Classification des locaux selon l'IP

Selon les locaux à équiper, leurs emplacements et les conditions particulières d'installation, la norme NF C 15-100 indique une protection minimale spécifiée par les indices IP et IK.

Tab. A.5: Classification des locaux

Type de			Type de		TT.		
local	IP	IK	local	IP	IK		
Locaux (ou emplacements) domestiques et analogues			Locaux (ou emplacements) domestiques et analogues				
Auvents	24	07	Sous-sols	21	02/07		
Bains (salle de)	(voir	salles	Terrasses couvertes	21	02		
	d'eau)		Toilettes (cabinets de)	21	02		
Bicyclettes, cyclomoteurs,	20	07	Vérandas	21	02		
voitures pour enfants (locaux			Vides sanitaires	23	02-07		
pour) Branchement eau, égout,	23	02	Locaux techniques				
chauffage	20	02					
Buanderies	23	02	Accumulateurs (salles d')	23	02-07		
Caves, celliers, garage, local	20	02 – 07	Ascenseurs (locaux des ma-	20	07-08		
avec chaudière			chines et locaux des poulies)		0. 00		
Chambres	20	02	Service électrique	20	07		
Collecte des ordures (locaux	25	07	Salles des commandes	20	02		
pour)			Ateliers	21 - 23	07 - 08		
Couloirs de cave	20	07	Laboratoires	21 - 23	02 - 07		
Cours	24 - 25	02 – 07	Laveurs de conditionnement	24	07		
Cuisines	20	02	d'air				
Douches	(voir	salles	Garages (servant exclusive-	21	07		
	d'eau)		ment au stationnement des				
Escaliers intérieurs, coursives	20	02 – 07	véhicules) d'une surface n'ex-				
intérieures			cédant pas 100m^2				
Escaliers extérieures, cour-	24	07	Laveurs de conditionnement	24	07		
sives extérieures non cou-			d'air				
vertes			Machines (salles de)	31	07 - 08		
Coursives extérieures cou-	21	02	Surpresseurs d'eau	23	07 - 08		
vertes	20	0.0	Chaufferies et locaux an-				
Greniers (combles)	20	02	nexes:				
Abris de jardins	24–25	02-07	à charbon	51–61	07-08		
Lieux d'aisances	20	02	autres combustibles	21	07-08		
Locaux à poubelles	$\frac{25}{21}$	02-07	électriques	21	07 - 08		
Lingeries, salles de repassage	$\begin{array}{c} 21 \\ 25 \end{array}$	$\begin{array}{c} 02 \\ 07 \end{array}$	Garages et parcs de stationn	ement c	ouverts		
Rampes d'accès au garage Salles d'eau, locaux conte-	20	07	d'une surface supérieure à 100	_	0 41 01 00		
nant une baignoire ou une							
douche:			Aines de stationnement	91	07.20		
volume 0	27	02	Aires de stationnement	$\begin{array}{c} 21 \\ 25 \end{array}$	$07-20 \\ 07$		
volume 1	24	02	Zones de lavage (à l'intérieur du local)	∠ 0	U1		
volume 2	23	02	Zones de sécurité :				
volume 3	21	02	à l'intérieur	21	07		
Salles de séjour	20	02	à l'extérieur	$\frac{21}{24}$	07		
Séchoirs	21	02	Zones de graissage	23	08		

 $Colonne\ suivante$

 $Page\ suivante$



Type de local	IP	IK	Type de local	IP	IK
Garages et parcs de stationn d'une surface supérieure à 100		t couverts	Locaux (ou emplacements) da tions agricoles	ans les e	xploita
Locaux de recharge de batte-	23	07	Bergeries fermées	35	07
ries			Buanderies	24	07
Ateliers	21	08	Battages de céréales	50	07
T			Bûchers	30	10
Locaux sanitaires à usage coll	ectii		Caves de distillation	23	07
			Chais (vin)	23	07
Salles de lavabos individuels	21	07	Cours	35	07
Salles de WC à cuvettes (à	21	07	Élevages de volailles	35	07
l'anglaise)			Écuries	35	07
Salles d'urinoirs	21	07	Engrais (dépôts d')	50	07
Salles de lavabos collectifs	23	07	Étables	35	07
Salles de WC à la turques,	23	07	Fumières	24	07
de douches à cabines indivi-			Fenils	50	07
duelles, de douches collectives			Fourrage (entrepôts de)	50	07
Buanderies collectives	24	07	Greniers, granges	50	07
			Paille (entrepôts de)	50	07
Bâtiments à usage collectif (a	utre q	ue ERP)	Serres	23	07
			Silos à céréales	50	07
Bureaux	20	02	Traies (salle de)	35	07
Bibliothèques	20	$02 \\ 02$	Porcheries	35	07
Salles d'archives	20	02	Poulaillers	35	07
Salles d'informatiques	20	$\frac{02}{02}$			
Salles de dessin	20	$\frac{02}{02}$	Installations diverses		
Locaux regroupant les ma-	20	02			
chines de reproduction de	20	02	Terrains de camping et cara-	34	07
plans et de documents			vaning	94	01
Salles de tri	20	07	9	34	00
Salles de restaurant et de can-	$\frac{20}{21}$	07	Quais de ports de plaisance Chantiers		08 08
	41	07		$\frac{44}{35}$	
tine, grandes cuisines	91	07.09	Quais de chargement		08
Salles de sports Locaux de casernement	$\begin{array}{c} 21 \\ 21 \end{array}$	$07-08 \\ 07$	Rues, cours, jardins et autres emplacements extérieurs	34 – 35	07
Salles de réunion	$\frac{21}{20}$	02		22	00
			Établissement forains	33	08
Salles d'attentes, salons, hall	20	02	Piscines:	00	00
Salles de consultation à usage	20	02	volume 0	28	02
médical, ne comportant pas			volume 1	$\frac{25}{22.24}$	02
d'équipements spécifiques	20	09	volume 2	22–24	02
Salles de démonstration et	20	02	Saunas	34	02
d'exposition			Bassins de fontaines	37	02
Locaux (ou emplacements) d tions agricoles	ans le	s exploita-	Traitements des eaux (local de)	24–25	07-0
Alcools (entrepôts de)	23	07	Installations thermodynamique matisées et chambres froides	es, cham	bres cl

 $Colonne\ suivante$

 $Page\ suivante$



Type de local	IP	IK	Type de local	IP	
Installations thermodynamiques,	chambre	s cli-	Établissements industriels		_
matisées et chambres froides	CHambre	5 CII-			
			Charbon (entrepôts de)	54	
Température < -10 °C	23	07	Charcuteries	24	
Hauteur au dessus du sol :	_0	••	Chaudronneries	30	
0 à 1,10m	24	07	Chaux (fours à)	50	
1,10 à 2m	21	07	Chiffons (entrepôts de)	30	
au-dessus de 2m	21	07	Chlore (fabrication et dé-	33	
sous l'évaporateur ou tube	21	07	pôts)	00	
écoulement d'eau	21	07	Chromage	33	
Plafond et jusqu'à 10cm en-	23	07	Cimenterie	50	
dessous	_0	01	Cokerie	53	
Compresseur:			Colle (fabrication de)	33	
local	21	08	Chaines d'embouteillage	35	
monobloc placé à l'extérieur	34	08	Combustibles liquides (dé-	31–33	
ou en terrasse	31		pôts de)	01 00	
Établissements industriels			Corps gras (traitement de)	51	
			Cuir (fabrication et dépôts	31	
		0.0	de)		
Abattoirs	55	08	Cuivre (traitement des miné-	31	
Accumulateurs (fabrication	33	07	raux)		
d')			Décapage	54	
Acide (fabrication et dépôts)	33	07	Détersifs (fabrication de pro-	53	
Alcool (fabrication et dépôts)	33	07	duits)		
Aluminium (fabrication et dé-	51 - 53	08	Distillerie	33	
pôts)			Électrolyse	03	
Animaux (élevage et engrais-	45	07	Encre (fabrication d')	31	
sement)	~ ~	^ -	Engrais (fabrication et dé-	53	
Asphaltes, bitume (dépôts	53	07	pôts de)		
d')		00	Explosifs (fabrication et dé-	55	
Battage et cardage des laines	50	08	pôts de)		
Blanchisseries	23–24	07	Fer (fabrication et traitement	51	
Bois (travail du)	50	08	de)		
Boucheries	24-25	07	Filatures	50	
Boucheries	24–25	07	Fourrures (battage)	50	
Brasseries	24	07	Fromageries	25	
Briqueteries Countebous (fabrication at	53–54	08	Gaz (usines et depôts de)	31	
Caoutchouc (fabrication et	54	07	Goudron (traitement de)	33	
transformation)	F1	07	Graineteries	50	
Carbure (fabrication et dé-	51	07	Gravures de métaux	33	
pôts)	FO	00	Huile (extraction de)	31	
Cartoucherie Cartona (fabrication de	53	08	Hydrocarbures (fabrication	33 - 34	
Cartons (fabrication de	33	07	de)		
Carrières Callulaïd (fabrication d'ab	55 20	08	Imprimeries	20	
Celluloïd (fabrication d'ob-	30	08	Laiteries	25	
jets Callulaga (fabrication)	9.4	00	Laveries, lavoirs publics	25	
Cellulose (fabrication)	34	08	Liqueurs (fabrication de)	21	

 $Colonne\ suivante$

 $Page\ suivante$



1 age precedente				onne precedence		
Type de local	IP	IK		Type de local	IP	IK
Établissements industriels		. – – – -	Éta	blissements industriels		
Liquides halogénés (emploi	21	08	Tei	ntureries	35	07
de)				tiles et tissus (fabrication	51	08
Liquides inflammables (dé-	21	08	de)			
pôts, ateliers ou l'on emploie			,	nis (fabrication et appli-	33	08
des)				on de)		
Magnésium (fabrication, tra-	31	07	Ver	reries	33	08
vail et depôts de)			Zin	c (travail du)	31	08
Machines (salle des)	20	08		bliggements recovert du public	, (FE	DD/
Matières plastiques (fabrica-	51	08		blissements recevant du public	; (EF	(P)
tion de)						
Menuiseries	50	08	${ m L}$	Salles d'audition, de confére	nce,	de
Métaux (traitement de)	31 - 33	08		réunion, de spectacles ou à	usag	ges
Moteurs thermiques (essai	30	08		multiples:		
de)				salles	20	02-0'
Munitions (dépôts de)	33	08		cages de scènes	20	08
Nickel (traitement des miné-	33	08		magasin de décors	20	08
rais)				locaux des perruquiers et	20	07
Ordures ménagères (traite-	53 – 54	07		des cordonniers		
ment d')			\mathbf{M}	Magasins de vente, centres	com	mer-
Papiers (fabriques de)	33 – 34	07		ciaux:		
Papiers (dépôts de)	31	07		locaux de ventes	20	08
Parfum (fabrication et dépôts	31	07		stockages et manipulations	20	08
de)				de matériels d'emballages		
Pâte à papiers (préparation	34	07	N	Restaurants et débits de	20	02
de)				boissons		
Peinture (fabrication et dé-	33	08	О	Hôtels et pensions de fa-	20	02
pôts de)				milles		
Plâtre (broyage et dépôts de)	50	07	Р	Salles de danse et salles de	20	07
Poudreries	55	07		jeux		
Produits chimiques (fabrica-	30 – 50	08	\mathbf{R}	Etablissements d'enseignemer	nt, co	lo-
tion de)				nies de vacances :		
Raffinerie de pétrole	34	07		salles d'enseignement	20	02
Salaisons	33	07		dortoirs	20	07
Savons (fabrication de)	31	07	\mathbf{S}	Bibliothèques, centres de do-	20	02
Scieries	50	08	_	cumentation		
Serrureries	30	08	T	Expositions:		
Silos à céréales ou à sucre	50	07		halls et salles	21	07
Soies et crins (préparation	50	08		locaux de réceptions de ma-	20	08
de)			- -	tériels et de marchandises		
Soude (fabrication et dépôts	33	07	U	Établissements sanitaires :		
de)				chambres	20	02
Soude (traitement de)	51	07		incinérations	21	07-08
Spiritueux (entrepôts de)	33	07		blocs opératoires	20	07
Sucreries	55	07				
Tanneries	35	07				

 $Colonne\ suivante \\ Page\ suivante$



	Type de local	IP	IK	Type de local	IP	IK
Étab	plissements recevant du pu	blic (EF	<u>RP)</u>	Locaux commerciaux, boutique	s et an	nexes
U	Établissements sanitaire	s:		Boucherie:		
	stérilisations centrali-	24 - 25	02 – 07	Boutique	24	07
	sées			Chambre froide	23	07
	pharmacies et labora- toires avec plus de 10L	21-23	02 – 07	Boulangerie-pâtisserie (four- nil)	50	07
	de liquides inflamma-			Brûlerie cafés	21	02
	toires			Charbon, bois, mazout	20	08
V	Établissement de cultes	20	02	Charcuterie (fabrication de)	24	07
W	Administrations et	20	02	Confiserie (fabrication de)	20	02
	banques			Cordonnerie	20	02
X	Établissements sportifs of	couverts	:	Crèmerie, fromagerie	24	02
	Salles Locaux contenant des	21 21	$07-08 \\ 08$	Droguerie, peinture (réserve de)	33	07
	installations frigori-	4 1	00	Ébenisterie, menuiserie	50	07
	fiques			Exposition, galerie d'art	20	02-07
Y	Musées	20	02	Fleuriste	$\frac{26}{24}$	02
PA	Établissement de plein	$\frac{20}{25}$	08–10	Fourrure	20	02
1 A	air	20	00-10	Fruits et légumes	24	07
СT		44(1)	00	Graineterie	50	07
CT	Chapiteaux et tentes	$44(^{1})$	08	Libraire, papeterie	20	02
SG	Structures gonflables	44	08	Mécanique, accessoires de	20	08
PS	Parc de stationnement couvert	21	07–10	motos et vélos		
Loca	aux communs aux établisse	ements r	ecevant	Messageries	20	08
	public			Meuble (antiquités et bro- cantes de)	20	07
				Miroiterie (atelier de)	20	07
_	ôts, réserve	20	08	Papiers peints (réserve de)	21	07
	aux d'emballage	20	08	Parfumerie (réserve de)	31	02
Loca	aux d'archive et de sto-	20	02	Pharmacie (réserve de)	20	02
ckag Film	ge ns et supports magné-	20	08	Photographie (laboratoire de)	23	02
tique	**			Plomberie et sanitaire (ré-	20	07
	geries	21	02	serve de)		
_	nchisseries	24	07	Poissonnerie	20	07
	iers divers	21	07 - 08	Pressing et teinturerie	23	02
	sines $(grandes)^2$			Quincaillerie	20	07
	,			Serrurerie	20	07-08
Loca	aux commerciaux, boutiqu	es et an	nexes	Spiritueux, vins et alcools (caves de stockages de)	23	07
Arm	uries (réserves et ateliers	31-33	08	Tapissier (cardage de)	50	07
d')	(-	Tailleur, vêtement (réserve	20	02
,	nchisseries (laveries)	24	07	de)		
				Toilette animaux, clinique vé- térinaire	35	07

 $Colonne\ suivante$

 $^{^{1}}$ IP24 - IK08 pour les luminaires ; 2 Se reporter au guide spécialisé UTE C15-201.

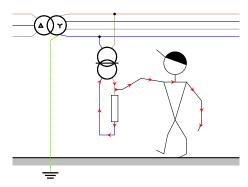


A.4.3 Transformateur d'isolement

Le transformateur d'isolement a pour but d'isoler l'utilisateur du réseau électrique. On le retrouve généralement dans les salles de bains d'ERP tels que les hôtels, intégré aux sèches-cheveux et rasoirs muraux.

Le secondaire de ce type de transformateur ne doit pas être relié à la terre et isolé galvaniquement du primaire, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune liaison électrique entre les deux bobinages du transformateur. Le tout afin que le corps humain n'offre pas de chemin pour que le courant effectue une boucle et revienne au transformateur d'où il vient, la différence de potentiel entre la terre et les conducteurs de phase et neutre est alors nulle.

Cette situation est analogue à celle d'un oiseau perché sur une ligne électrique, tant qu'il ne touche pas deux conducteurs électriques en même temps, celui-ci ne risque rien.



A.5 Descriptifs des moyens de protection contre les contacts indirects

Pour protéger les biens et les personnes contre les contacts indirects, on associe trois spécificités de l'installation électrique qui sont la MALT des appareils et structures conductrices, la prise de terre du poste de distribution électrique et l'usage d'un DDR. Cette association, selon le type de branchement, formera les schémas de liaisons à la terre (SLT). En outre, le choix des classe d'isolation d'un appareil électrique ou la mise hors de portées des appareils peuvent également constituer un moyen de protection contre les contacts indirects.

A.5.1 Classe d'isolation des appareils électriques

Tab. A.6: Classe d'isolation électrique des appareils

Classe	Définition	Exemple	Symbole	Raccordement
0	Matériel ayant une simple isolation et ne présentant pas de dispositif de mise à la terre (interdit)	Lampe de chevet ancienne en bois	pas de sym- bole	
Ι	Matériel ayant une simple isolation mais présentant un dispositif de mise à la terre	Ordinateur, lampadaire, fer à repasser, fer à souder		
II	Matériel présentant une double iso- lation ne nécessitant donc pas de mise à la terre	Chaîne hi-fi, sèche- cheveux, rasoir électrique		
III	Matériel ne fonctionnant qu'en très basse tension (12V ou 24V) et ne présentant pas de dangers pour les personnes (aucune précaution par- ticulière à prendre)	Circuits électriques, sonnette, smartphone		



A.5.2 Mise à la terre des appareils et structures conductrices

A.5.2.1 Mise à la terre des appareils électriques

Les appareils de classe d'isolation I doivent être raccordées à des prises 2P + T ① au moyen de fiches 2P + T ②. Ces prises équipent maintenant tous les logements dont l'installation respecte la norme NF C15 100. Si ces appareils ne présentent pas de fiches, elles sont raccordées au moyen de boitiers d'encastrements appropriés.

Sont particulièrement concernés par cette connexion vers la terre les appareils combinant électricité et eau (lave-vaisselle, lave-linge, cafetière...③). Les fuites d'eau peuvent effectivement provoquer relativement facilement la mise sous tension de la carcasse métallique de l'appareil.

A.5.2.2 Liaison équipotentielle

Pour protéger les biens et les personnes des contacts indirects, en plus de connecter toutes les carcasses métalliques des appareils de classe d'isolation II vers la terre, il convient de connecter toutes les structures métalliques du bâtiment susceptibles d'être en contact avec un individu et d'être mise sous tension accidentellement. Sont concernés par la mise à la terre 4:

- tuyauterie (même non conductrice car l'eau y transitant l'est);
- baignoire et bac de douche (fonte, métal...);
- charpente métallique ;
- autres structures métalliques (pouvant varier selon les exigences de sécurité).

Cette connexion, effectuée par un conducteur de protection PE (5) (obligatoirement en jaune-vert), de toutes les structures conductrices et appareils de classe I constitue la liaison équipotentielle. Tous ces conducteurs sont connectés sur une barrette de terre (8) dans le Tableau Général Basse Tension (TGBT) et sont séparés de la prise de terre de l'installation électrique (9) par une barrette de mesure (10) (dénommé également couteau de terre).

Afin d'assurer la meilleure protection possible, les conducteurs de protection doivent présenter une section de câble et des raccordements dimensionnés à même de garantir une résistance de la liaison équipotentielle d'une valeur inférieure à 2Ω . Cette résistance est contrôlée au moyen d'un testeur de continuité spécifique.

Tab. A.7: Section des conducteurs de protection

Schéma	Type de conducteur	Section	
<u></u>	Conducteur de protection transitant dans la même canalisation que les phase(s) et neutre	identique à celle des phase(s) et neutre	
	Conducteur de protection protégé mécaniquement	$2.5 \mathrm{mm}^2$	
	Conducteur de protection non protégé mécaniquement	4mm^2	
6	Conducteur principal de protection	$16 \mathrm{mm}^2$ en cuivre isolé	
7	Conducteur de terre	Selon les caractéristiques : - 16mm² en cuivre isolé ; - 25mm² en cuivre nu ; - 50mm² en aluminium ou en fer.	



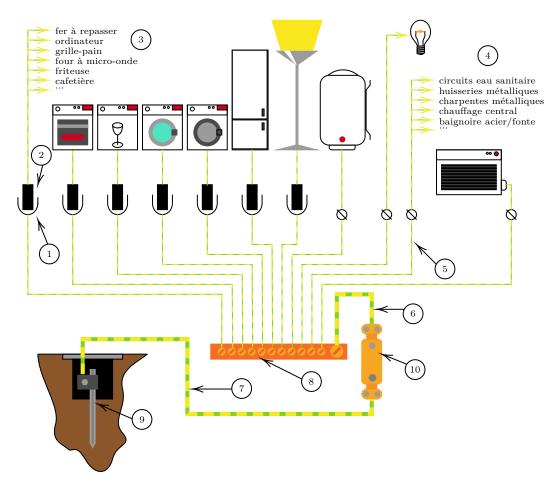


Fig. A.1: Liaison équipotentielle

A.5.2.3 Prise de terre de l'installation électrique

Le courant de défaut I_d transite par les conducteurs de la liaison équipotentielle et s'échappe vers la terre via la prise de terre de l'installation électrique 9 qui est simplement un électrode métallique en contact avec la terre.

Cet électrode doit présenter également la plus faible résistance de terre R_T pour permettre au courant de défaut I_d de s'échapper sous une tension de sécurité U_L la plus faible possible. Cette valeur doit être régulièrement contrôlée par un contrôleur de terre. Les paramètres U_L et $I\Delta_n$ (calibre du DDR) étant des constantes déterminées par le DDR, le seul paramètre variable est donc la R_t , selon les conditions environnementales (géologie, humidité, corrosion...).

Elle ne doit jamais dépasser :

50Ω: locaux humides;

 100Ω : locaux secs.

Formule A.1 (Valeur de la résistance de terre R_t)

$$R_t \le \frac{U_L}{I\Delta_n} \tag{A.1}$$

Avec:

Grandeur dans l'ISQ	Unité SI de mesure	Description
R_t : résistance	ohm (Ω)	résistance de la prise de terre
U_L : tension	volt (V)	tension de sécurité
$I\Delta_n$: intensité	ampère (A)	intensité de sensibilité du DDR (calibre)

Il existe trois méthode de mesure de R_t :



mesure en ligne (des 62%): un ou deux piquets selon les variantes;

mesure en triangle : deux piquets.disposés de façon à former un triangle équilatéral avec le piquet de terre.

La terre est un conducteur offrant une résistance bien plus élevée que le cuivre mais sa « section » est théoriquement infinie, on va donc maximiser la surface de contact de la prise de terre de l'installation électrique. Il existe trois technique courant pour la réaliser :

Boucle à fond de fouille Cette technique consiste en un conducteur noyé dans les fondations et raccordée à la boucle. Elle est réalisée lors du terrassement précédant la construction de l'immeuble et constitue la solution privilégiée pour minimiser la résistance de terre R_t . Elle sera donc préférée aux deux solutions suivantes.

Le conducteur utilisé doit cependant présenter une section minimale selon le matériau choisi :

- câble de cuivre nu de 25mm²;
- câble en acier de 95mm²;
- feuillard en acier de 100mm² et de 3mm d'épaisseur.

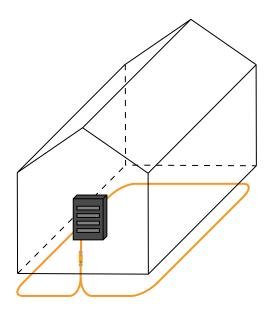


Fig. A.2: Boucle à fond de fouille

Câble en tranchée Si la mise en œuvre de la boucle à fond de fouille n'est pas possible (bâtiment existant par exemple), on peut réaliser la mise à la terre de l'installation électrique par l'installation d'un câble en tranchée en respectant les règles de pose explicité dans le schéma figure A.3 page 29. Le conducteur utilisé doit aussi présenter une section minimale selon le matériau choisi :

- câble de cuivre nu de 25mm^2 ;
- câble en acier de 95mm².



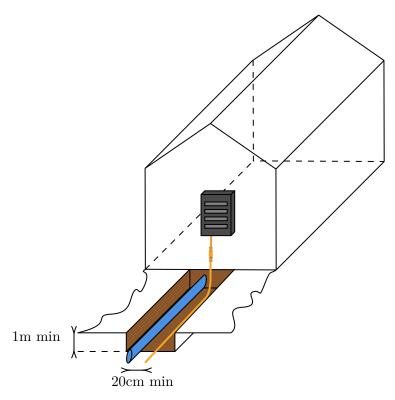


Fig. A.3: Câble en tranchée

Piquet de terre Si aucune des deux solutions précédentes n'est envisageable, on peut réaliser la prise de terre au moyen d'un piquet enfoncé dans le sol en respectant les règles de pose explicité dans le schéma figure A.4 page 29.

Le piquet utilisé doit aussi présenter une section ou une surface minimale selon le matériau choisi :

- tube en acier de 25mm de diamètre ;
- profilé en acier de 60mm² de diamètre ;
- une barre de cuivre ou d'acier cuivré de $15 \mathrm{mm}^2$ de diamètre.

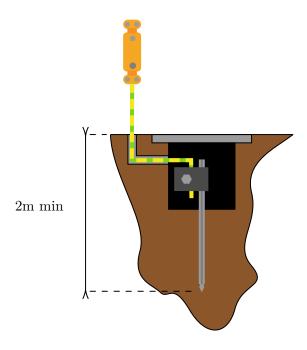


Fig. A.4: Piquet de terre



A.5.3 Mise hors de portée des appareils électriques

Un dernier moyen de protection contre les contacts indirects est de mettre hors de portée les appareils électriques ou du moins installer des appareils présentant des indices de protections adaptés à l'environnement. Cette solution est obligatoirement appliquée dans les pièces humides comme les salles de bain ou de douches, et les règles d'installations sont régies par la norme NF-C15 100^3 . L'eau étant conductrice, si l'on se retrouve immergé ou simplement mouillé, le risque d'électrocution lors de la manipulation d'appareils est plus important. Les zones humides font donc l'objet d'une attention particulière :

- règlementation de pose des appareils électrique ;
- calibre du DDR plus faible $(I\Delta_n < 30\text{mA})$;
- liaison équipotentielle *secondaire* (huisseries, tuyauterie, baignoire métallique, plancher chauffant, crépine...).

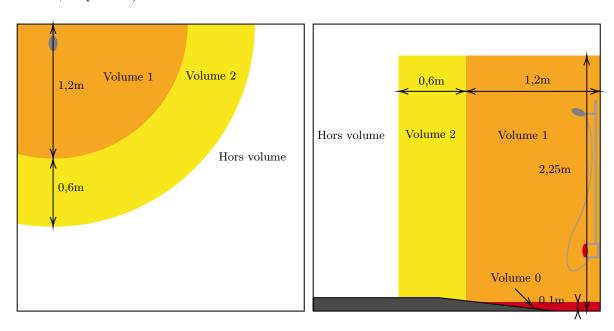


Fig. A.5: Répartition des volumes dans une salle d'eau sans receveur

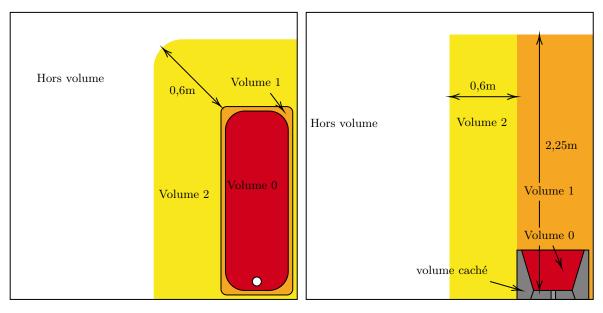


Fig. A.6: Répartition des volumes dans une salle d'eau avec baignoire



TAB. A.8: Caractéristiques des équipements électriques selon les volumes des salles d'eau

Appareils	Mesure de protection	Volume 0 IPX7	Volume 1 IPX4 ¹	Volume 2 IPX4 ¹	Hors volume
Lave-linge, sèche-linge	classe I	interdit	interdit	interdit	autorisé
Appareils de chauffage	classe II	$ \begin{array}{c} {\rm interdit} \\ {\rm interdit} \end{array} $	interdit interdit	interdit autorisé	autorisé autorisé
Éclairage	classe I classe II TBTS $(12V = 000)$ ou $30V \sim)$	$\begin{array}{c} {\rm interdit} \\ {\rm interdit} \\ {\rm autoris} \acute{\rm e}^2 \end{array}$	interdit interdit autorisé 2	interdit autorisé autorisé ²	autorisé autorisé autorisé ³
Chauffe-eau instantané	classe I	interdit	$\mathrm{autoris}\acute{\mathrm{e}}^4$	${\rm autoris}\acute{\rm e}^4$	autorisé
Chauffe-eau à accumulation	classe I	interdit	autorisé 5	$autorisé^4$	autorisé
Interrupteur	TBTS (12V = ou 30V ~)	interdit interdit	interdit autorisé 2	interdit autorisé 2	autorisé autorisé ³
Prise de courant avec terre		interdit	interdit	interdit	autorisé
Prise rasoir (10 à 50W)	transformateur de séparation	interdit	interdit	autorisé	autorisé
Transformateur de séparation		interdit	interdit	interdit	autorisé
Canalisation		interdit	$\rm autoris\acute{e}^6$	autorisé 6	autorisé
Boitier de connexion		interdit	$interdit^7$	interdit	autorisé

¹ IP X5 si le volume est soumis à des jets d'eau pour des raisons de nettoyage (piscines, bains publics...);



² Le transformateur de séparation doit être installé en dehors des volumes 1, 2 et 3 ;

 $^{^3}$ La tension peut être portée à 230V ;

⁴ Si l'appareil est alimenté directement sans boite de connexion ;

⁵ Chauffe-eau horizontal installé le plus haut possible ;

⁶ Limité à l'alimentation des appareils autorisés dans ces volumes ;

⁷ Pour l'alimentation en direct d'un appareil et avec le respect de l'IP exigée par le volume ou elle se situe.

Bibliographie

- [1] Effets du courant sur les êtres humains et les animaux domestiques. Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale. 1998-2016.
- [2] René Bourgeois et Denis Cogniel. « Électrotechnique ». In : Mémotech Plus. Casteilla, 2005.
- [3] Installations électriques à basse tension. Association française de normalisation. 2002-2015.
- [4] Arnaud Delahaye. « Électrisation ». In: Congrès Aquitain de Médecine d'Urgence. 2015.
- [5] Philippe Juguet. Guide des métiers de l'électrotechnique. Ingerea, 2017. URL: http://www.ingerea.com/GdME.html.
- [6] Les points clés de la norme NF C15-100. Legrand. URL: http://docdif.fr.grpleg.com/general/ouidoo/pdf/norme-salle-de-bains.pdf.
- [7] Mickael PIEKARZ. Prévention des risques électriques. BAC Pro ELEEC. Lycée Jean-Caillaud, 2013. URL: http://ww2.ac-poitiers.fr/electrotechnique/sites/electrotechnique/IMG/pdf/prevention_des_risques_electriques.pdf.
- [8] Jean-Louis TIMIN. Schéma de liaison à la terre. CNED, 2003. URL: http://jltimin.free.fr/TGE/cours/SLT.pdf.
- [9] Très Basses Tensions. AFPA. 2000.
- [10] Théodore Wildi et Gilbert Sybille. « Électrotechnique ». In : Physique. De Boeck, 2014.

